



BENOR

BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur la base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR  
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651,  
à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**  
Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,

pour la production de

**Tubes en PVC pour les branchements et les collecteurs  
d'assainissement enterrés sans pression, groupe de dimensions 1  
(110-200mm), 2 (250-400mm) et 3 (500 - 630), classe de rigidité  
SN2, SN4 et SN8**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin Nederland bv**  
J. C. Kellerlaan 8, NL - 7772 SG Hardenberg,

en conformité avec

**les PTV 1005 : 2021 et la norme NBN EN 1401-1 : 2019 « Systèmes de canalisations  
en plastique pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés  
sans pression - Poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions. L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-651-352-1401.P D1-2-3-4644-26723 | Valable du 2022-11-29 au 2025-11-28**

Délivré à Bruxelles, le 11 janvier 2023.

  
ir. B. De Blaere,  
Président du Comité de Gestion  
Générale Certification et Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL  
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES  
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM  
TÉL. + 32 2 238 24 11  
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



021 PROD

**Annexe au certificat BENOR**  
BB-651-352-1401.P D1-2-3-4644-26723

**Tubes en PVC pour les branchements et les collecteurs  
d'assainissement enterrés sans pression, groupe de dimensions 1 (110-  
200mm), 2 (250-400mm) et 3 (500 - 630), classe de rigidité SN2, SN4 et  
SN8**

Version 1 du 11 janvier 2023

<b>Wavin égouttage PVC à paroi pleine</b>			
<b>TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT:</b>			
<b>Groupe de dimensions 1:</b>			
<u>Diamètre extérieur Ø (mm)</u>	<u>Épaisseur de paroi SN2 / SDR51 (mm)</u>	<u>SN4 / SDR41 (mm)</u>	<u>SN8 / SDR34 (mm)</u>
110	-	3,2 – 3,8	3,2 – 3,8
125	-	3,2 – 3,8	3,7 – 4,3
160	3,2 – 3,8	4,0 – 4,6	4,7 – 5,4
200	3,9 – 4,5	4,9 – 5,6	5,9 – 6,7
<b>Groupe de dimensions 2:</b>			
250	4,9 – 5,6	6,2 – 7,1	7,3 – 8,3
315	6,2 – 7,1	7,7 – 8,7	9,2 – 10,4
400	7,9 – 8,9	9,8 – 11,0	11,7 – 13,1
<b>Groupe de dimensions 3:</b>			
500	9,8 – 11,0	12,3 – 13,8	14,6 – 16,3
630	12,3 – 13,8	14,4 – 17,2	18,4 – 20,5
Marquage (imprimé sur le tube, durable à l'usage):	WAVIN – PVC-UD*-RIOOL-EGOUT-classe de rigidité (SN2/4/8)-BENOR-NBN EN 1401-diamètre-date de production		
	* UD: code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression destinés à être utilisés aussi bien à l'intérieur de la structure du bâtiment qu'à l'extérieur de celle-ci		

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 11 janvier 2023.

  
 ir. B. De Blaere,  
 Président du Comité de Gestion  
 Générale Certification et Agrément

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.